

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE BECS TENUE AU YMCA, LE 14 OCTOBRE 2001 À 14 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée à 14 h 00
2. Nomination de la présidente et de la secrétaire de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée tenue le 10 juin 2000.
5. Présentation et adoption du rapport annuel d'activités pour 2000-2001
6. Présentation et adoption des priorités d'action pour 2001-2002
7. Lecture et adoption du rapport financier au 30 septembre 2001 Lecture et prévisions budgétaires pour 2001-2002
8. Rapport des vérificateurs pour 2000-2001
9. Nomination de deux vérificateurs
10. Ratification des actes des membres du CA
11. Élection des membres du Conseil d'administration
12. Varia:
 - 12.1 Modification des règlements généraux
 - 12.2 Acceptation ou refus du logo
 - 12.3 Date des prochaines assemblées
 - 12.4 Cotisation annuelle (échéance le 1er octobre ou payable avant la réunion entre
13. Levée de l'assemblée

I- Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée La présidente présente les membres du CA.

Étaient présents : Françoise Veilleux, Françoise Lemoyne, Florence Isabelle, Manon Giguère et Thérèse Ducharme.

II- Nomination du président et de la secrétaire de l'assemblée

Monsieur Gilles Lapalme est accepté comme président de l'Assemblée. Proposé par Françoise Veilleux. Secondé par Charles Gutknecht

Thérèse Ducharme est acceptée comme secrétaire de cette Assemblée. Proposé par Claire Isabelle Secondé par Nicole Geoffroy

Le président de l'Assemblée explique le mandat d'une Assemblée générale annuelle et celui d'un CA : le CA assure le quotidien, l'Assemblée générale approuve les actions du CA, l'évaluation de l'année, le budget, les prévisions budgétaires.

Des ajustements sont à prévoir de façon à établir un ordre du jour spécifique à l'assemblée générale et à faire la distinction entre cette assemblée et les autres rencontres des membres qui deviendront alors des sessions d'activités.

III- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour avec des modifications à l'article 12. est accepté à l'unanimité. L'article 12. Varia se lit maintenant comme suit :

- 12.1 Modification des règlements généraux
- 12.2 Cotisation
- 12.3 Dates des prochaines sessions d'activités
- 12.4 Vœux et orientation de l'Assemblée générale annuelle

IV- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée tenue le 10 juin 2000.

Le procès verbal de la dernière assemblée tenue le 10 juin ne reflète pas le véritable mandat d'une assemblée générale annuelle, situation qui sera corrigée à l'avenir. Il est adopté à l'unanimité.

Proposé par Claire Isabelle Secondé par Nina Légaré

V- Présentation et adoption du rapport annuel d'activités pour 2000-2001

Le rapport annuel des activités de BECS présenté par la présidente, madame Françoise Veilleux, est accepté à l'unanimité.

Proposé par Philippe Trollet Secondé par René Décarie

Une motion de félicitations est présentée au CA pour le travail accompli.

Proposé par Nicole Geoffroy Secondé par Michel Gaudreault

VI- Présentation et adoption des priorités d'action pour 2001-2002

- Des sessions d'activités seront présentées sous différentes formes : ateliers, conférences, présentation des services, thèmes, etc.
- Des groupes d'achats sont proposés aux membres.
- On recherchera un local permanent.
- Le feuillet d'information de BECS continuera d'évoluer en tenant compte de l'évolution de BECS.
- La liste annuelle des membres sortira en décembre. Les ajouts, retraits et corrections seront envoyés régulièrement par la suite avec les envois de l'état de compte.
- L'adresse électronique « becstroc » est toujours un instrument de communication entre les membres et le CA.
- Il y aura nomination de deux vérificateurs des états financiers pour 2001-2002.

I- Lecture et adoption du rapport financier au 30 septembre 2001

Le rapport financier est présenté par la trésorière, madame Florence Isabelle. Il est adopté à l'unanimité.

Proposé par Manon Giguère Secondé par Marie-France Dion

Lecture et prévisions budgétaires pour 2001-2002

Les prévisions budgétaires sont présentées par la trésorière, madame Florence Isabelle. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Proposé par Andrée Hamelin Secondé par Nicole Geoffroy

Une demande est présentée à l'effet que les membres devraient avoir le rapport financier et les prévisions budgétaires en main avant l'Assemblée générale.

II- Rapport des vérificateurs pour l'année 2000-2001

Les vérificateurs, Manon Giguère et Esteban Dizparada, ont déclaré les états financiers conformes.

III- Nomination de deux vérificateurs pour l'année 2001-2002

Nomination d'Andrée Hamelin comme vérificatrice. Adopté à l'unanimité.

Proposé par Claire Laforest Secondé par Claire Isabelle

Nomination de Françoise Cauzard comme vérificatrice. Adopté à l'unanimité.

Proposé par Philippe Trollet Secondé par Liliane Le Grand

Nomination de Manon Giguère comme substitut. Adopté à l'unanimité.
Proposé par Françoise Cauzard Secondé par Nicole Geoffreoy

IV- Ratification des actes des membres du CA

Les actes du CA sont ratifiés. Adopté à l'unanimité.
Proposé par René Décarie Secondé par Claire Laforest

FIN DE LA PARTIE 1 : HISTORIQUE

PARTIE 11 : ÉLECTIONS XI- Élection des membres du Conseil d'administration (CA)

On doit procéder à l'élection de trois membres du CA pour remplacer les trois membres dont le mandat expire en 2001, soient Philippe Trolliet, Jean-Pierre Bonenfant et Thérèse Ducharme. Il est proposé que Michel Gaudreault soit nommé scrutateur d'élections. Adopté à l'unanimité.

Proposé par Florence Isabelle Secondé par Manon Giguère

Les quatre personnes suivantes acceptent de se présenter pour élection comme membre du CA pour un mandat de deux ans.

Claire Laforest	Proposé par Andrée Hamelin
Michel Gaudreault	Proposé par Andrée Deveault
Philippe Trolliet	Proposé par Nicole Geoffreoy
Françoise Cauzard	Proposé par Lucie St-Amand

Le résultat du vote est le suivant : Michel Gaudreault (26 voix), Claire Laforest (23 voix) et Philippe Trolliet (15 voix) et Françoise Cauzard (14 voix). Sont déclarés élus comme conseillers ou conseillères au sein du CA pour les deux prochaines années : Michel Gaudreault, Claire Laforest et Philippe Trolliet.

V- Varia 12.1 Modification des règlements généraux

L'article 4 : Philosophie de l'organisme se lira comme suit :

Au sein de BECS, les services ont une valeur égale, i.e. une heure de service rendu égale une heure de BECS. Le mercantilisme (la recherche d'un profit monétaire) n'entre pas dans la philosophie de BECS. Nonobstant que BECS soit un organisme sans but lucratif, il n'est pas un organisme bénévole et survient à ses besoins par la participation des membres à son développement.

Proposé par Claire Laforest Secondé par Luc Vallières Adopté à l'unanimité.

L'article 22.5 : Structure organisationnelle se lira comme suit :

Le C.A. autorise la conclusion de contrats et autres engagements de l'organisme; il établit au besoin, des comités pour réaliser certaines tâches; il coordonne les activités de l'organisme; il accepte les membres actifs de l'organisme; il est le communicateur officiel de l'organisme : toute communication publique qui prétend refléter le point de vue de l'organisme doit être approuvée par le C.A. Les administrateurs exercent leurs fonctions sans recevoir de rémunération monétaire; ils possèdent les mêmes droits que les membres quant au principe d'échange de BECS : chaque heure mise dans BECS leur donne un crédit d'une heure de BECS, à l'exclusion des heures de présence aux assemblées des membres.

Proposé par René Décarie Secondé par LucNicole Geoffroy Adopté à l'unanimité.

12.2 Cotisation

Vœu : à l'effet que la cotisation pourrait être renouvelée à partir de la date d'entrée pour chacun des membres au lieu d'une date unique pour tous.

12.3 Dates des prochaines sessions d'activités

25 novembre (13h à 17h), 16 décembre (13h à 17h), 25 janvier (18h à 22h), 24 février (13h à 17h), 24 mars (13h à 17h), 28 avril (13h à 17h), 24 mai (18h à 22h),

12.4 Vœux et orientation de l'Assemblée générale annuelle

- Que le CA se penche sur la formation d'un comité pour une politique de promotion de BECS
Par Nicole Geoffroy
- Que le CA se penche sur la pertinence d'une promotion de BECS
Par Manon Giguère
- Que le CA soit vigilant dans sa promotion de BECS pour éviter une crise de croissance par un accroissement trop rapide et mal géré.
Par Thérèse Ducharme
- Pour favoriser le processus d'intégration des nouveaux membres, que l'on donne une formation d'animation à ceux et celles qui font la promotion de BECS.
Par Charles Gutknecht
- Que le CA se penche sur la problématique actuelle d'un envoi des comptes de BECS à la fréquence de trois mois d'intervalle. Qu'on envoie un état de compte à chaque envoi postal.

I- Prix de présences de BECS

Le prix de présence de BECS est gagné par Claire Isabelle

Levée de l'Assemblée Il est proposé de lever l'Assemblée

Proposé par Nicole Geoffroy Secondé par René Décarie

Thérèse Ducharme Secrétaire de l'Assemblée générale